

swissuniversities

swissuniversities

Effingerstrasse 15, Case Postale

3001 Berne

www.swissuniversities.ch

COSI : concept détaillé

Coordination Office for Scientific Information

Version 1

pour consultation par les chambres et
validation par le comité de swissuniversities
le 12.12.2018

Information concernant les versions

Le concept détaillé est élaboré en deux temps:

- Version 1 (T2 2018): la première version constitue le document de base en vue du financement du bureau de coordination en vertu de l'article 47, alinéa 3 de la Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE). Elle présente en détail le concept de base adopté par swissuniversities en décembre 2017.
- Version 2 (T2 2019): la seconde version vient compléter le concept en y ajoutant d'autres éléments (prise en compte de la gestion de programme pour la CLP « Open Science » prévue, critères pour le label COSI, etc.). Ce concept sert de base au mandat de swissuniversities à SWITCH.

Mentions légales

Mandant	Kilian Stoffel, Président du Comité de pilotage du programme «Information scientifique»
Chef de projet	Patrick Furrer, Coordinateur du programme «Information scientifique»
Version	9.07.2018
Contributions au projet Participants au projet COSI: Sari Amstutz, Marco Balocco, Andreas Dudler, Hans-Peter Egli, Manuel Elgoriagga Kunze, Jeannette Frey, Patrick Furrer, Alexandre Gachet, Axel Marion, Felix Schmid, Gabi Schneider, Kilian Stoffel, Christian Tschudin, Martina Weiss	

Table des matières

1. Executive Summary	4
2. Introduction	4
3. Mission et vision	4
3.1. Mission	4
3.2. Vision	5
4. Parties prenantes et objectifs	5
4.1. Parties prenantes	5
4.2. Objectifs	6
5. Tâches	7
5.1. Soutien de la coordination stratégique	7
5.2. Gestion du portefeuille de services	7
5.2.1. Label COSI	9
5.2.2. Constitution du portefeuille de services	9
6. Évaluation de COSI	9
6.1. Indicateurs clés	9
6.2. Objectif des indicateurs clés	10
7. Gouvernance	11
7.1. Ancrage institutionnel	11
7.2. Comité de pilotage	11
7.2.1. Composition	11
7.2.2. Compétences	12
7.3. Compétences des prestataires	13
7.4. Compétences de swissuniversities	13
7.5. Compétences de SWITCH	13
7.5.1. Conflits d'intérêts	13
8. Ressources	14
8.1. Personnel	14
8.2. Budget 2021–2024	15
9. Bibliographie	16
Annexe 1: Calendrier de réalisation 2018-2020	17
Annexe 2: Services CUS-P2 / P-5 candidats au portefeuille de COSI	19
Annexe 3: Abréviations	21

Table des illustrations

Figure 1: Parties prenantes de COSI	6
Figure 2: Portefeuille de services et catalogue	8
Figure 3: Gouvernance de COSI.....	11
Figure 4: Portefeuille de services et processus de labellisation	13

1. Executive Summary

Depuis plusieurs années, les hautes écoles suisses coopèrent dans le cadre de projets d'infrastructures scientifiques communs, en particulier du programme CUS-P2 (2013–2016) et du programme P-5 qui lui a fait suite (2017–2020). Ces deux programmes ont permis de financer des projets dans le domaine de l'accès, du traitement et de la sauvegarde d'informations scientifiques. Un autre programme s'inscrivant dans la lignée des deux premiers doit suivre en 2021; il se concentrera en particulier sur le domaine «Open Science».

Le concept détaillé prévoit la création d'un bureau de coordination du nom de COSI (Coordination Office for Scientific Information). Son rôle consistera à aider les hautes écoles suisses à réaliser leur souhait de mettre en place et d'entretenir un portefeuille de services utilisés en commun. Ce bureau, qui sera intégré à SWITCH sur le plan opérationnel, aura également pour fonction de stimuler et de soutenir les activités stratégiques et axées sur l'avenir des hautes écoles, en particulier à l'échelle internationale.

Le présent document fait suite au concept de base et définit concrètement les attentes à l'égard de ce bureau de coordination, sa mission, ses tâches, son pilotage, ainsi que les ressources pour la période allant de 2021 à 2024. COSI est cofinancé par le SEFRI et les hautes écoles suisses, et sa mise en œuvre opérationnelle est assurée par SWITCH sur la base d'un mandat de swissuniversities.

2. Introduction

Depuis 1999, la Confédération a investi, par le biais de contributions *liées à des projets*, dans l'encouragement d'initiatives et de programmes visant à mettre en place des services communs dans le domaine de l'information scientifique. Le passage d'un financement initial à une exploitation durable des services s'est chaque fois révélé être un important défi. C'est la raison pour laquelle la demande portant sur le programme CUS P-2 2013–2016 prévoyait dès le départ la mise en place d'une « organisation nationale », plate-forme destinée à assurer la visibilité et la disponibilité des services développés. La stratégie nationale portant sur ce programme a été présentée à la Conférence suisse des hautes écoles, qui l'a approuvée.

En mai 2017, une première version du concept de base de cette organisation nationale a été élaborée dans le cadre du programme consécutif P-5, et différentes parties prenantes ont été consultées. La version remaniée de septembre 2017¹ a été adoptée par le Comité de swissuniversities en décembre. Éléments clés du concept de base, le pilotage stratégique est attribué à swissuniversities et la mise en œuvre opérationnelle à SWITCH. Le financement du bureau de coordination repose sur l'article 47, al. 3 de la Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE).

Les fonctions nécessaires et leur institutionnalisation sont élaborées dans le présent concept détaillé.

3. Mission et vision

3.1. Mission

Un «Bureau de coordination Information scientifique» (ci-après: COSI) se positionne entre les hautes écoles qui travaillent de manière autonome et qui ont exploité jusqu'à présent localement des services relevant de ce domaine comme des bibliothèques, réseaux informatiques et centres de données, en partie complétés par des réseaux nationaux.

¹ Programme 2017–2020 P-5 «Information scientifique»: Bureau de coordination «Information scientifique»: tâches, pilotage et ancrage: base de décision en vue de la mise en place d'un bureau de coordination des hautes écoles suisses pour des services communs dans le domaine des sciences numériques, du 26 septembre 2017. FR

Tandis que les tâches nationales sont coordonnées par secteur (SWITCH, SLSP par exemple), il manque une entité capable d'avoir une vue globale des défis existants et de coordonner l'utilisation des ressources en vue d'exploiter et de continuer à développer ces services. Telle est précisément la mission que remplira COSI au travers de deux tâches principales dans le domaine de l'information scientifique:

- a. Soutien de la coordination stratégique
- b. Gestion du portefeuille de services

NB: si la Confédération soutient un nouveau programme dans le domaine de l'information scientifique par le biais de contributions liées à des projets (CLP) à partir de 2021, une troisième tâche de «Gestion de programme» devra faire l'objet d'un mandat. Cette troisième tâche sera traitée au premier trimestre 2019 dans une seconde phase du concept détaillé. Son exécution sera financée par le budget de la nouvelle CLP.

A) Soutien de la coordination stratégique

On entend par «soutien à la coordination stratégique» des échanges portant sur les stratégies des hautes écoles dans le domaine de l'information scientifique et leur coordination potentielle. swissuniversities établit un espace de dialogue autour des différentes stratégies des hautes écoles et institutions. Les hautes écoles n'en décident pas moins elles-mêmes dans quelle mesure elles souhaitent modifier leurs stratégies et suivre les propositions ou recommandations qui ont été discutées.

COSI a ainsi pour tâche de déterminer les thèmes stratégiques dans le domaine de l'information scientifique, que les hautes écoles entendent traiter ensemble et de façon coordonnée. Pour cela, il organise les consultations nécessaires auprès des parties prenantes. En particulier, COSI compilera les informations relevant de cette thématique à l'échelle internationale.

B) Gestion du portefeuille de services

COSI a pour tâche d'assurer la visibilité et la disponibilité durable des services existants et futurs dans le domaine de l'information scientifique. Il s'agit en cela de services proposés par les hautes écoles à d'autres participants pour le bénéfice direct ou indirect de chercheurs, étudiants, enseignants, bibliothèques et services informatiques dans les hautes écoles.

3.2. Vision

COSI soutient les hautes écoles en matière de développement de stratégies dans le domaine de l'information scientifique.

Il gère également pour elles un portefeuille dynamique et durable d'infrastructures et de services partagés (shared) et promeut les relations entre les fournisseurs de services et les clients.

4. Parties prenantes et objectifs

4.1. Parties prenantes

Les parties prenantes actuellement déterminées de COSI sont:

- La Confédération et les cantons, en particulier le SEFRI et la CSHE
- Des partenaires (SNF, InnoSuisse, Euresearch, fournisseurs privés, etc.),
- swissuniversities, en particulier les réseaux de bibliothèques (SLiNER) et les services informatiques (NICT) des hautes écoles

- SWITCH
- Des hautes écoles et organisations apparentées qui sont ici prestataires, fournisseurs et clients (au sein de ce «réseau de services», les hautes écoles et organisations apparentées sont le plus souvent représentées par leurs directions administratives, bibliothèques, services informatiques ou par l'aide à la recherche et à l'enseignement)
- Des chercheurs, étudiants et enseignants en tant qu'utilisateurs directs de ces services.

Comme le montre le schéma suivant, COSI fait office de facilitateur aux différentes interfaces entre swissuniversities et le réseau de services des hautes écoles suisses et de leurs prestataires:

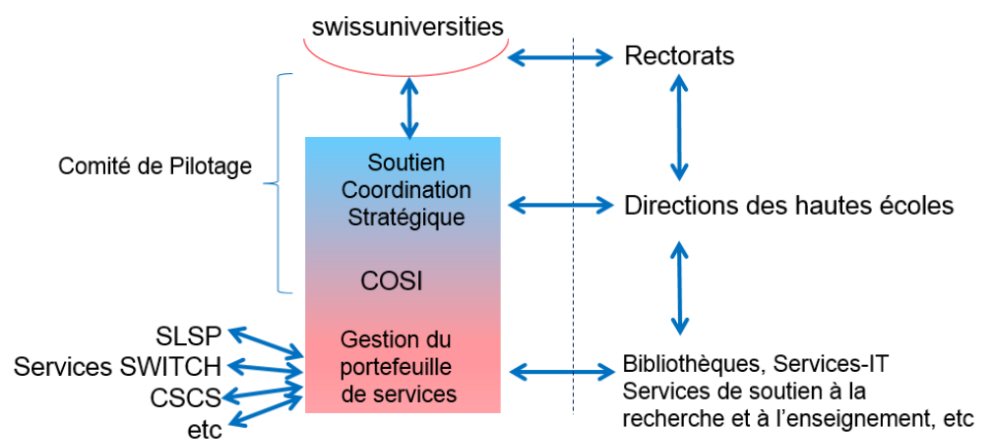


Figure 1: Parties prenantes de COSI

4.2. Objectifs

COSI poursuit les objectifs suivants:

- Sur la base d'un aperçu stratégique, COSI élabore des recommandations et propose des lignes de conduite et politiques communes.
- Les directions des hautes écoles utilisent COSI afin de coordonner l'emploi de leurs ressources dans un objectif d'optimisation et d'éviter les doubles emplois.
- COSI promeut et intensifie les échanges de services et de savoir-faire entre les clients et les prestataires au sein du portefeuille de services de COSI.
- Des synergies se mettent en place dans le cadre du développement et de l'utilisation des services qui ont été intégrés au portefeuille sur un mode sélectif.
- Le label COSI garantit la haute qualité des services qui figurent dans le catalogue (compétitivité, disponibilité, stabilité, transparence, accès, etc.).
- COSI veille à l'interopérabilité à l'échelle internationale des services figurant dans le catalogue.

5. Tâches

5.1. Soutien de la coordination stratégique

Dans le cadre du soutien de la coordination stratégique, COSI assure les tâches suivantes:

- Aperçu stratégique (prestataires publics et privés, niveau national et international)
 - Création d'un pool d'experts dans le domaine de l'information scientifique à l'échelle nationale et internationale²
 - Coordination et promotion du pool d'experts, en particulier par l'organisation de missions d'échanges avec des organisations nationales ou internationales (les centres de recherche communs de l'UE par exemple) ou la participation commune à des manifestations internationales dans le domaine de l'information scientifique
 - Participation active à des réseaux/plateformes/projets internationaux (en particulier en Europe) en lien avec l'information scientifique
- Élaboration d'analyses stratégiques et de recommandations
 - Identification de sources de données utiles pour l'avenir de l'information scientifique, diffusion de ces informations dans les hautes écoles suisses
 - Définition de thèmes d'analyse et d'étude (prospectifs, exploration des tendances) avec le pool d'experts, en accord avec le Comité de pilotage ou à sa demande
- Collaboration au développement de politiques et de directives
 - Réalisation d'un inventaire des lignes directrices dans le domaine de l'information scientifique au sein des hautes écoles suisses
 - Contribution à l'élaboration éventuelle de politiques et de lignes directrices communes à l'échelle nationale

5.2. Gestion du portefeuille de services

Le portefeuille de services se compose des trois catégories suivantes:

- Le **pipeline de services** qui regroupe les services qui ont été proposés ou sont en cours d'élaboration.
- Le **catalogue de services** qui regroupe les services qui sont exploités ou prêts à l'être.
- Les **services supprimés** qui ne sont plus exploités.

Le graphique suivant montre les processus de gestion du portefeuille de services selon une définition qui est également connue et utilisée dans les hautes écoles suisses:

² Ce pool d'experts se formera autour des réseaux d'experts de swissuniversities (en particulier de SLINER et de NICT), mais inclura également d'autres spécialistes afin de permettre au COSI d'assumer au mieux ses tâches stratégiques.

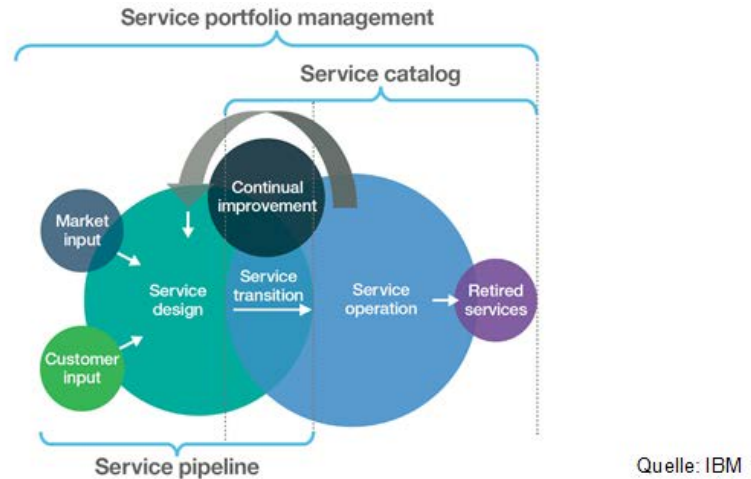


Figure 2: Portefeuille de services et catalogue

D'une manière générale, il est prévu que COSI assume la responsabilité de la gestion complète du portefeuille de services ainsi que de son exécution. Les prestataires restent responsables de l'exploitation, de la conception et de la suppression de leurs services.

Les tâches relevant de la gestion du portefeuille de services peuvent être récapitulées de la manière suivante:

- Gestion du pipeline de services
 - Examen de nouveaux candidats à des services communs issus des catalogues de services des hautes écoles et de tiers
 - Recommandations quant à l'acceptation et au refus d'intégrer des services dans le portefeuille
 - Aide aux prestataires pour l'élaboration des bases et documents nécessaires (business plan, service-level agreements, etc.)
 - Conseils juridiques aux prestataires et aux utilisateurs
- Gestion de la qualité des services
 - Assurance qualité du catalogue de services du point de vue des utilisateurs (compétitivité, disponibilité, stabilité, transparence, accès, etc.)
 - Admission et exclusion de services dans le catalogue
 - Aide aux prestataires en matière de développement de services
- Gestion de la relation commerciale
 - Publicité, diffusion et commercialisation du catalogue de services
 - Échange de «meilleures pratiques» entre les prestataires et les clients
 - Point d'ancrage pour la coordination du conseil, de l'assistance et des formations portant sur la gestion des services
- Évaluations du portefeuille de services, y compris controlling
- Offre (avec SLA): soutien concernant la comptabilisation (sur les plans juridique et technique) et jusqu'à la prise en charge de l'établissement des factures et des opérations de paiement.

5.2.1. Label COSI

Le label COSI servira à mettre en évidence, dans le catalogue de services du «Community Service Hub» (CSH), les services qui satisfont aux critères qui seront fixés par le Comité de pilotage. Le CSH est une plate-forme de services développée par SWITCH qui servira de plateforme de distribution centrale pour les services des hautes écoles suisses. Le CSH tiendra également lieu de plateforme de services pour COSI.

5.2.2. Constitution du portefeuille de services

Début 2021, le portefeuille de services comprendra pour l'essentiel les services qui ont été mis en place dans le cadre de CUS P-2 et P-5. On en trouvera l'état actuel dans l'annexe 2.

Les services issus de CUS P-2 et P-5 serviront de services pilotes pour la définition des critères d'attribution du label COSI.

P-5 encourage des projets très divers. Certains répondent aux besoins d'un très petit nombre de clients, d'autres aboutissent toutefois à des services comptant une très importante clientèle, comme certains services de SWITCH ou SLSP (axe principal Base) par exemple. Ces prestataires sont incités à proposer à COSI des services spécifiques qu'ils souhaitent intégrer au portefeuille.

Les services qui seront intégrés au portefeuille à l'avenir pourront provenir de différentes sources, de fournisseurs de services d'une haute école, ainsi que d'un autre prestataire de services public ou encore privé.

6. Évaluation de COSI

Comme nous l'avons déjà évoqué dans la section «Parties prenantes et objectifs», COSI doit permettre de générer des synergies pour des services existants qui ne sont toutefois pas encore répartis entre différentes hautes écoles.

À cet effet, le catalogue de services COSI atteindra dans l'idéal un volume financier annuel d'environ CHF 18 millions d'ici 2024 et commencera, dès 2021, avec un volume financier de CHF 11 millions (sur la base des services CUS-P2 et P-5 qui seront intégrés par COSI dès le départ) (voir annexe 2).

Les premières évaluations reposent sur les estimations initiales des modèles commerciaux analysés dans l'annexe 2. Elles feront l'objet d'une nouvelle évaluation dans la version 2 du concept (T2 2019).

6.1. Indicateurs clés

Deux types d'indicateurs permettront d'évaluer les prestations de COSI:

- Indicateurs qualitatifs: ces indicateurs seront contrôlés dans le cadre d'une enquête menée auprès de tous les membres de swissuniversities (au niveau des directions des hautes écoles et du réseau de services) et concernent avant tout la tâche principale de soutien de la coordination stratégique. Cette enquête aura lieu au moins une fois tous les quatre ans, et pour la première fois en 2023 au plus tard.
- Indicateurs quantitatifs: ces indicateurs permettent d'assurer la surveillance du développement du portefeuille COSI sur une base annuelle, et en particulier:
 - Du nombre de services figurant dans le catalogue
 - Du nombre de relations de service avec des clients: cet indicateur renseignera sur la diffusion de chaque service portant le label COSI au sein des hautes écoles suisses

- Le volume financier annuel en CHF de l'ensemble des services proposés par COSI.

Les indicateurs clés choisis permettent de mesurer de manière simple mais relativement exhaustive l'évolution du portefeuille et la capacité des hautes écoles à regrouper les services d'information scientifique entre elles. Leur utilisation en tant que critères de pilotage de COSI conduira à l'avenir soit à une croissance du nombre des services, soit à une orientation plus spécifique vers des services comptant un plus grand nombre de clients ou représentant un volume financier plus important.

Les indicateurs de qualité portant sur l'utilisation des services relèvent de la responsabilité des fournisseurs ou de l'évaluation de la relation entre le fournisseur et l'utilisateur.

6.2. Objectif des indicateurs clés

Durant la phase de lancement (2021–2024), COSI s'efforcera en premier lieu d'assurer la durabilité des services issus des programmes CUS P-2 et P-5 dans la mesure où ils satisfont aux critères du label COSI. Les objectifs fixés à partir de ce portefeuille de base sont les suivants:

Indicateurs clés ³	2021	2022	2023	2024
Nombre de services dans le catalogue	15	20	25	30
Nombre de relations de service (clients des hautes écoles)	75	100	125	150
Volume financier annuel des services proposés par COSI	11 mCHF	13 mCHF	15 mCHF	18 mCHF

Selon cette première estimation, COSI dispose d'une liste d'indicateurs clés plausible mais susceptible d'être encore affinée.

Le traitement prioritaire des services issus de CUS P-2 et P-5 ne doit pas empêcher COSI d'enrichir le portefeuille en intégrant de nouveaux services d'information scientifique, en particulier des services qui sont déjà proposés dans certaines hautes écoles et peuvent être placés, ou des services de prestataires privés susceptibles de remplir les critères d'admission dans le catalogue et du label COSI. Avec le développement du portefeuille, le nombre de services va s'accroître progressivement. C'est pourquoi il faut prévoir d'agrandir l'équipe de COSI durant la période 2021–2024 (comme proposé dans le chapitre «Ressources»).

3 Cet indicateur compte le nombre de services dotés du label COSI au niveau des clients des hautes écoles (et non les utilisateurs finaux de ces services). Dans cette première estimation portant sur l'évolution en 2021–2024, nous partons du principe qu'un tel service concerne en moyenne cinq clients de hautes écoles. Ces chiffres dépendront des critères du Comité de pilotage et seront donc reconsidérés dans la version 2 du concept.

7. Gouvernance

7.1. Ancrage institutionnel

Le pilotage de COSI est assuré par un Comité de pilotage dépendant de swissuniversities. SWITCH est chargé par swissuniversities d'assurer la mise en œuvre opérationnelle du bureau de COSI. Dans la figure suivante, les flèches claires représentent les interactions entre les deux principales missions, celles du «soutien à la coordination stratégique» et de la «gestion du portefeuille de services».

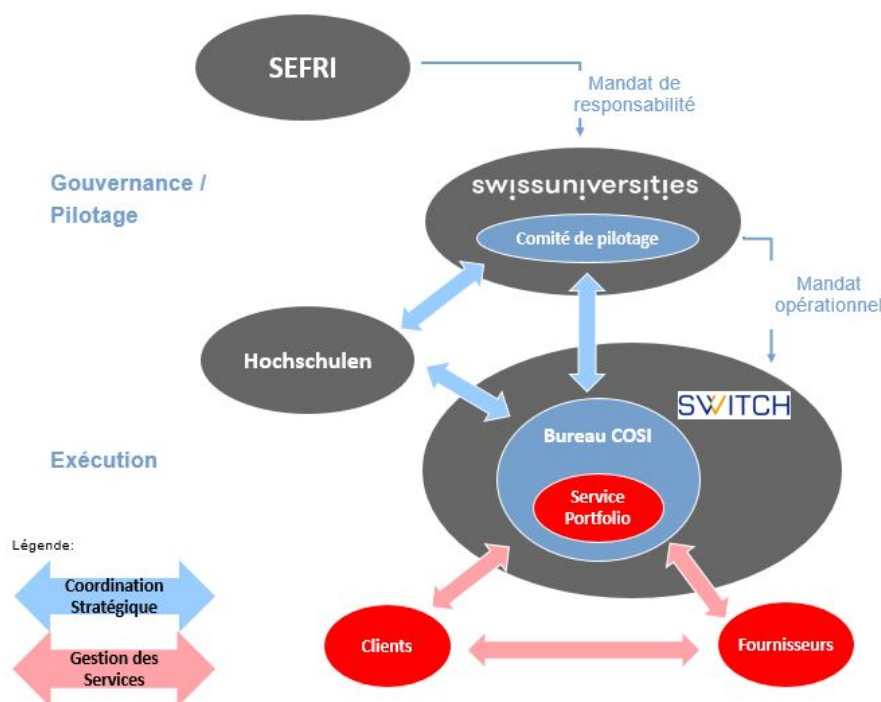


Figure 3: Gouvernance de COSI

En outre, en tant qu'organisation responsable (voir article 54, al. 2 de l'ordonnance relative à la LEHE), swissuniversities va signer une convention de prestations avec le SEFRI.

Pour ce qui est de SWITCH, le Conseil de fondation et le Comité surveilleront l'exécution du mandat assigné à SWITCH dans le cadre de leurs attributions.

7.2. Comité de pilotage

Dans le concept de base, il a été établi qu'un organe nommé par le Comité de swissuniversities serait responsable du pilotage de COSI. Il est prévu que cet organe soit responsable de l'interface entre stratégie et gestion opérationnelle (comme par exemple le pilotage du portefeuille de services COSI) vis-à-vis des membres de swissuniversities.

7.2.1. Composition

Les représentants des parties prenantes (concernées en première ligne par les activités du COSI) sont tirés du COPIL de P-5 et sont choisis de la manière suivante:

- Représentants des hautes écoles: 3 HEU, 2 HES, 1 HEP
Ces personnes sont proposées par les chambres et élues par le Comité de swissuniversities. Ces membres doivent posséder d'excellentes connaissances dans le domaine de l'information scientifique et être membres de la direction des hautes écoles

- Représentants des organisations partenaires: SNSF, InnoSuisse
Ces personnes sont proposées par les organisations partenaires et confirmées par le Comité de swissuniversities.
- Représentants des réseaux d'experts de swissuniversities: CBU/SLiNER, NICT
Ces personnes sont proposées par les réseaux d'experts et confirmées par le Comité de swissuniversities.
- Invités permanents: management du COSI, secrétariat général de swissuniversities

7.2.2. Compétences

Le Comité de pilotage du COSI assure les tâches de pilotage suivantes sur mandat du Comité de swissuniversities:

En général:

- Surveillance générale du COSI (audits, enquête tous les quatre ans) et médiation dans le cadre du mandat convenu
- Assignment de nouveaux mandats à COSI, attribution des ressources nécessaires pour en contrôler l'exécution
- Assurer la liaison avec les parties prenantes (niveau des directions des hautes écoles et des organes de swissuniversities)

Concernant spécifiquement le «soutien de la coordination stratégique»:

- Demande et validation d'analyses stratégiques du COSI
- Acceptation de recommandations et de propositions de lignes directrices formulées par COSI
- Assurer la coordination avec les organes nationaux en charge de la politique des hautes écoles (CSHE, SEFRI, OFS, etc.) et les agences pour l'encouragement (SNSF, InnoSuisse), en particulier dans l'optique du développement du droit fédéral et de la surveillance des données dans le domaine de l'information scientifique

Concernant spécifiquement la «gestion du portefeuille de services»:

- Définition et contrôle de la stratégie des services (pour les services du portefeuille)
- Définition et validation des critères de qualité pour le label COSI
- Autorisation de nouveaux services, de services modifiés et de services à supprimer dans le catalogue⁴
- Décision concernant l'admission, la modification et l'exclusion de services dans le portefeuille et le catalogue
- Validation de l'examen (annuel) du portefeuille de services – cette validation permet également au COPIL de coordonner l'optimisation des ressources et de minimiser les doubles emplois

Le graphique suivant montre l'influence du Comité de pilotage sur le bureau COSI pour ce qui est de la gestion du portefeuille de services:

4 COSI peut donc retirer un label attribué, mais le prestataire décide lui-même si un service doit être supprimé.

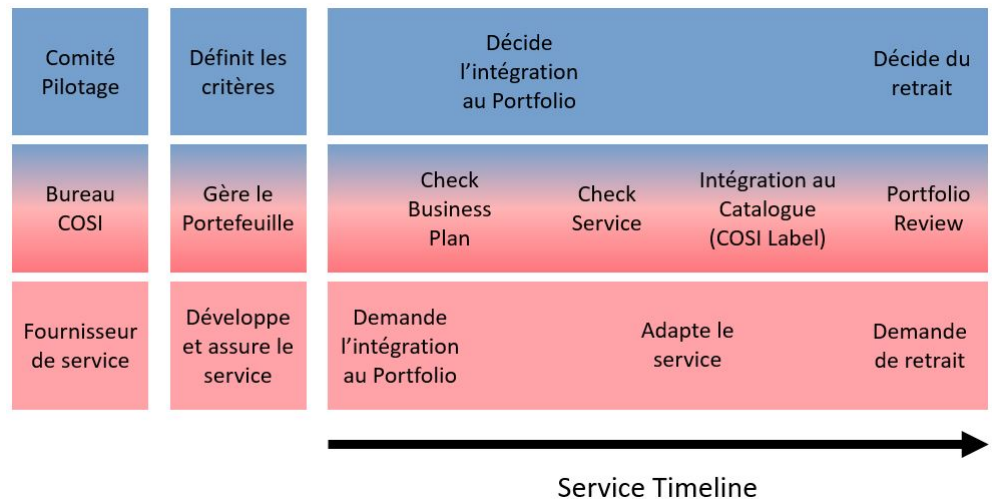


Figure 4: Portefeuille de services et processus de labellisation

7.3. Compétences des prestataires

Les prestataires de services des hautes écoles suisses décident eux-mêmes s'ils souhaitent proposer un service à l'échelle nationale et (dans des conditions convenues) le mettre à la disposition d'autres institutions. Ils restent responsables de l'exploitation et du développement du service avec le soutien de COSI.

7.4. Compétences de swissuniversities

Dans son règlement d'organisation, swissuniversities a délégué à son Comité toutes les compétences concernant COSI. Le Comité élira les membres et le président ou la présidente des hautes écoles qui intégrera le Comité de pilotage auquel il attribuera un mandat (voir 7.2.2).

Le Comité de pilotage en réfère au Comité de swissuniversities.

7.5. Compétences de SWITCH

SWITCH assure les tâches suivantes dans le cadre d'une coopération suivie avec le Comité de pilotage:

- Exécution autonome des tâches confiées dans le cadre du mandat
- Reporting annuel à swissuniversities (Comité de pilotage) portant sur les travaux de la coordination stratégique et proposition concernant les grands axes de travail pour l'année suivante
- Reporting annuel à swissuniversities (Comité de pilotage) portant sur les travaux de gestion du portefeuille de services, indiquant en particulier le niveau des indicateurs clés.

7.5.1. Conflits d'intérêts

La base contractuelle du mandat doit prévenir d'éventuels conflits d'intérêts, par exemple dans le cas où SWITCH pourrait bénéficier d'une subvention dans le cadre de la CLP «Open Science» prévue.

8. Ressources

8.1. Personnel

Compte tenu des conditions-cadres définies par le Comité (voir introduction), COSI sera réalisé avec en moyenne 3,5 EPT, mais non sans une certaine flexibilité lui permettant de se développer. L'évaluation qui sera réalisée en 2023 devra également porter sur cette question des ressources.

La mise en œuvre opérationnelle de COSI au sein de l'organisation interne de SWITCH sera conclue dans la version 2 du concept. Dans cette version initiale, une première distribution des rôles au sein de COSI est proposée sur la base des tâches et objectifs définis plus haut, dans le but de mieux estimer les coûts de personnel en fonction des capacités et des niveaux de qualification requis.

Les ressources en personnel proposées pour la constitution de COSI sont:

- Direction de COSI (1,6 EPT)
 - Gestion du soutien à la coordination stratégique
 - Constitution du pool d'experts
 - Gestion des parties prenantes (niveau du Comité de pilotage)
 - Conduite des collaborateurs et de l'équipe, développement
 - Prise en charge de l'assistance opérationnelle:
 - Planification financière et controlling
 - Communication et organisation d'événements
 - Gestion des risques
 - Assistance dans d'autres domaines (juridique, traduction, approvisionnement, etc.)
- Gestion du portefeuille (1,8 EPT)
 - Gestion du pipeline (0,8 EPT)
 - Gestion de la qualité et tenue du catalogue (0,4 EPT)
 - Relations commerciales (0,6 EPT)

Ces premiers calculs reposent sur l'expérience recueillie dans le cadre de la coordination du programme P-5 et par l'équipe de gestion des services, coordination qui a fait l'objet d'un mandat en 2017 (en tant qu'étape préalable à COSI).

La prise en charge de tâches de «relations commerciales» par le Community Service Hub de SWITCH ainsi que des synergies possibles avec les propres compétences de SWITCH doivent permettre le lancement de COSI sur une base de 3 EPT avec la répartition suivante du budget des coûts salariaux en 2021:

- Direction de COSI (1,5 EPT): kCHF 245
- Gestion du portefeuille (1,5 EPT): kCHF261

8.2. Budget 2021–2024

Voici une première esquisse de budget tenant compte de la section 8.1 et des estimations relatives aux postes budgétaires pour COSI:

swissuniversities

	2021	2022	2023	2024	Total
Fonds SEFRI	425 000	475 000	525 000	575 000	2 000 000
Hautes écoles (1)	425 000	475 000	525 000	575 000	2 000 000
Fonds de tiers		25 000	50 000	75 000	150 000
Total des recettes	850 000	975 000	1 100 000	1 225 000	4 150 000
<i>EPT</i>	3,0	3.5	4.0	4.5	
Salaires	-506 000	-590 333	-674 667	-759 000	-2 530 000
Déplacements/frais/conférences (2)	-50 600	-59 033	-67 467	-75 900	-253 000
Frais d'exploitation/overhead (3)	-195 000	-227 500	-260 000	-292 500	-975 000
Mandats	-50 000	-50 000	-50 000	-50 000	-200 000
Autres frais	-20 000	-20 000	-20 000	-20 000	-80 000
Total des dépenses	-821 600	-946 867	-1 072 133	-1 197 400	-4 038 000
Bilan	28 400	28 133	27 867	27 600	112 000

(1) Il reste à déterminer comment et selon quelle clé se fera la répartition entre les hautes écoles

(2) 10% des salaires

(3) kCHF 65 par EPT, calcul par répartition

Il est prévu que, à partir de 2021, COSI soit financé pour moitié par la Confédération et pour moitié par les hautes écoles.

Le cas échéant, le développement de nouveaux services pourrait continuer à être financé par des contributions liées à des projets (future CLP Open Science).

Les frais d'exploitation qui ne sont pas couverts par l'encouragement sont financés par des **moyens investis par des tiers** provenant des sources possibles suivantes:

- **Taxes de service ou mandats supplémentaires** qui sont facturés aux bénéficiaires des prestations. C'est pourquoi COSI peut facturer ses propres prestations (pour la comptabilisation par exemple ou pour d'autres mandats spécifiques des hautes écoles).
- **Participation à des projets internationaux:** Des ressources supplémentaires sont également générées par la participation à des programmes d'encouragement internationaux (de l'UE par exemple). Cela sera particulièrement important pour pouvoir offrir une plus-value aux pools d'experts.

Le cofinancement de COSI par les hautes écoles suisses doit encore être réglé.

9. Bibliographie

Programme «Information scientifique»: accès, traitement et sauvegarde (2017-2020) P-5:

[-] Cost analysis scientific information, du 18 janvier 2018.

[-] Bureau de coordination «Information scientifique»: tâches, pilotage et ancrage: base de décision en vue de la mise en place d'un bureau de coordination des hautes écoles suisses pour des services communs dans le domaine des sciences numériques, du 26 septembre 2017. DE

[-] Projet «Organisation nationale»: concept de base relatif au domaine de compétences, à la structure et à la mise en œuvre, du 2 mai 2017. FR/DE [-] Stratégie de mise en œuvre 2017–2020, du 30 novembre 2016. FR/DE/EN

Programme «Information scientifique»: accès, traitement et sauvegarde (2013-2016) P-2:

[-] White Paper for a Swiss Information Provisioning and Processing Infrastructure 2020, du 25 juin 2015. FR/DE/EN

[-] Axe principal publications, mesure de mise en œuvre EP-10, numérisation: stratégie et mesures de mise en œuvre adaptées, du 31 mars 2015. FR/DE/EN

[-] Axe principal publications, mesure de mise en œuvre EP-10, numérisation: analyse d'adaptation de la stratégie, du 20 mars 2015. FR/DE

[-] Concentration des forces dans l'information scientifique: stratégie nationale, du 3 avril 2014. FR/DE/EN/IT

Annexe 1: Calendrier de réalisation 2018-2020

Les éléments suivants sont ajoutés dans la version 2; voici une première estimation des ressources nécessaires pour finaliser ces éléments:

Éléments	Responsable de la préparation	Ressources (en jours-hommes)
Ajouter, organiser et budgétiser une nouvelle mission (CLP gestion Open Science)	Coordination P-5	10
Critères d'attribution du label COSI	Coordination P-5	5
Modèle commercial du COSI	SWITCH	8
Convention de prestations swissuniversities-SWITCH	SWITCH	20
Convention de prestations SEFRI-swissuniversities	Coordination P-5	10
Clarification des rôles entre le pool d'experts du COSI, CBU/SLiNER et NICT	Coordination P-5	5

Calendrier de la phase de réalisation du concept détaillé:

2018	
29.06.	Concept détaillé du COPIL P-5 (version 1)
09.07.	Feed-back du COPIL – débriefing avec le Groupe de Travail “Gouvernance” du projet COSI
13.09.	Décision de principe (Comité) • Acceptation du concept version 1 • Coordination de la CLP Open Science par COSI (@SWITCH) • Cofinancement de swissuniversities
18.10.	Feed-back délégation CSHE -> transfert aux chambres
Nov.	Consultation des chambres
12.12.	Validation par le Comité -> transfert à CSHE -> SEFRI
2019	
Juin	Concept détaillé v2 incluant le modèle commercial -> COPIL P-5 (version 2)
Déc.	Convention de prestations swissuniversities-SWITCH -> COPIL P-5 (première lecture)
31.12.	Concept détaillé v1 validé par CSHE et SEFRI
2020	
Mars	Convention de prestations swissuniversities-SEFRI-> Comité (validation)

	Convention de prestations swissuniversities-SWITCH -> COPIL P-5 (validation)
Avr.	Convention de prestations swissuniversities-SEFRI – signature Convention de prestations swissuniversities-SWITCH – signature
Mai	Publication des postes à pourvoir
Juil.-sept.	Contrats des collaborateurs du COSI signés
31.12.	COSI prêt à entrer en service

Annexe 2: Services CUS-P2 / P-5 candidats au portefeuille de COSI

État: 22.5.2018 - Ces données sont issues des premières versions des business plans résultant des projets. Le responsable de services de la coordination du programme P-5 en a disposé au début 2018. Elles sont encore en traitement et ont été utilisées ici en vue d'établir une première estimation des indicateurs possibles du succès de COSI.

Nom	Prestataire	État du service	Encouragement kCHF	Entrée dans le catalogue	Nombre de clients	Coûts kCHF par an	Recettes kCHF par an	Résultat par an kCHF	Commentaire
Champ d'action Base									
SCALE	SWITCH	Running	650.0	01.01.2021	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Aucune indication dans le BP
SCALE-UP	SWITCH	Design	2478.0	01.01.2021	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Pas encore de BP demandé
CCDigitalLaw	USI	Pilot	760.5	?	5	179.5	97.5	-82.0	Pour 1 ^{ère} année, selon BP «v3», fonds attendus
Swiss edu-ID Mobile	HTW Chur	Pilot	563.2	?	s.o.	95?	s.o.	s.o.	Dépend de SwissEduID, selon BP
SLSP	ETH Bib	Design	1818.4	01.01.2021	Bibs	8754.6	9000.0	245.4	Selon Proposition P5 181-008
Swiss edu-ID Depl1	SWITCH	Pilot	1611.3	?	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Aucune indication dans le BP
Open Nel-CH	Univ. BE	Running	635.3	01.01.2021	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Aucun document relatif au fonctionnement
Champ d'action eScience									
Train 2 Dacar	HES-SO	Running	219.0	01.01.2021	20	5.0	14.0	9.0	Selon BP
Data Analysis Service	PSI	Running	1618.0	01.01.2021	interne	600.0	600.0	-	Financé par le PSI, selon BP
DLCM	Univ. GE	Design	5712.6	?	s.o.	620.0	650.0	30.0	Pour 1 ^{ère} année, selon demande 181-011
EnhanceR	Univ. ZH	Pilot	3526.0	?	s.o.	1294.0	532.0	-762.0	Pour 1 ^{ère} année, selon BP, fonds attendus

MedRed@HSE-SO	HES-SO	Pilot	101.0	?	s.o.	150.0	-	-150.0	Pour 1 ^{ère} année, selon BP, fonds attendus
Champ d'action Publications									
linked.swissbib	HES-SO	Running	458.8	01.01.2021	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Coûts inclus dans swissbib
Licences nationales	ETH Bib	Running	10 232.1	01.01.2021	Bibs	s.o.	s.o.	s.o.	Aucune indication dans le BP
HOPE	Univ. ZH	Running	54.0	01.01.2021	4	29.0	29.0	-	Financé par Bib univ. ZH, selon demande
jemr.org	Univ. BE	Running	58.6	01.01.2021	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Aucun document relatif au fonctionnement
e-rara	ETH Bib	Running	242.8	01.01.2021	s.o.	5.2	5.2	-	Financé par des partenaires, selon demande
e-manuscripta	ZB ZH	Pilot	200.7	01.01.2021	s.o.	52.0	52.0	-	Financé par des partenaires, selon BP
NIE-INE	Univ. BS	Pilot	2362.5	01.01.2021	s.o.	3 EPT	s.o.	s.o.	Aucune autre indication selon BP, aucun coût d'infrastructure
e-codices	Univ. FR	Pilot	1226.7	?	11	355.3	310.0	-45.3	Selon BP, moyens provenant de tiers/financement nécessaires
histHub	SSRQ	Design	2339.0	?	15	230.0	105.0	-125.0	Selon BP, moyens provenant de tiers/financement nécessaires
swissbib	Univ. BS Bib	Pilot	2548.9	?	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Pas de BP car dépendant de la SLSP
Champ d'action Services									
Speicherbibliothek	Univ. LU	Running	1000.0	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Aucun document relatif au fonctionnement
geodata4edu.ch	ETH Bib	Pilot	1857.2	01.01.2021	s.o.	438.0	s.o.	s.o.	Financement non défini, selon BP
SwissMOOC	EPFL	Design	760.3	?	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Pas encore de BP demandé

Annexe 3: Abréviations

Abkürzungen / Abréviations	
BFS / OFS	Bundesamt für Statistik / Office fédéral de la statistique
BP	Business Plan
COSI	Coordination Office for Scientific Information
CSCS	Swiss National Supercomputing Centre
CSH	Community Service Hub (Teilprojekt von P-5 Projekt SCALE-UP, led by SWITCH)
VZE / EPT	Vollzeiteinheiten / Equivalents plein temps
EU / UE	Europäische Union / Union européenne
FH / HES	Fachhochschulen / hautes écoles spécialisées
HFKG / LEHE	Hochschulförderungs- und -koordinationsgesetz / Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles
IBM	International Business Machines
Innosuisse	Schweizerische Agentur für Innovationsförderung / Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation
KUB / CBU	Konferenz der Universitätsbibliotheken der Schweiz / Conférence des bibliothèques universitaires suisses
LA / COPIL	Lenkungsausschuss / Comité de pilotage
NICT	Network ICT Services for Swiss Higher Education
PgB / CLP	Projektgebundene Beiträge / Contributions liées à des projets
PH / HEP	Pädagogische Hochschulen / Hautes écoles pédagogiques
SBFI / SEFRI	Das Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation / Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
SHK / CSHE	Schweizerische Hochschulkonferenz / Conférence suisse des hautes écoles
SLiNER	Swiss Library Network for Education and Research
SNF / FNS	Schweizerischer Nationalfonds / Fonds national suisse /
SUK / CUS	Schweizerische Universitätskonferenz / Conférence universitaire suisse
UH / HEU	Universitäre Hochschulen / Hautes écoles universitaires